

Banque de la République d'Haïti

AVIS

AUX BANQUES ET MAISONS DE TRANSFERT

En raison des discussions qui se poursuivent avec tous les acteurs du secteur des transferts et de la nécessité de permettre aux institutions financières de finaliser les phases opérationnelles de la circulaire 114-1, la Banque de la République d'Haïti (BRH) avise les banques et les maisons de transfert du report de la date d'entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2020.

La BRH en profite pour les informer que la circulaire modifiée leur sera acheminée dans les meilleurs délais.

Port-au-Prince, le 30 juillet 2020

Jean Baden Dubois

Gouverneur